Commotions cérébrales en milieu scolaire : connaître votre rôle

RESPONSABLE DU PERSONNEL DE L'ÉQUIPE COLLABORATIVE DE L'ÉCOLE



Les administrateurs scolaires, les éducateurs, le personnel scolaire, les élèves, les parents ou tuteurs et les bénévoles scolaires ont tous un rôle important à jouer en ce qui concerne les commotions cérébrales pouvant se produire en milieu scolaire. Poursuivez votre lecture pour en apprendre davantage sur le rôle du responsable du personnel de l'équipe collaborative de l'école.

Votre rôle de **Sensibilisation**

- Assister aux séances de formation professionnelle sur le protocole de commotions cérébrales.
- Connaître la politique et les protocoles de votre conseil scolaire ou de votre école sur les commotions cérébrales et leurs répercussions sur le retour de l'élève à l'école et la reprise des activités physiques.
- Connaître votre rôle dans le cadre du Plan de retour à l'école (RAE) et de reprise des activités physiques (RAP).

Votre rôle de

Reconnaissance et d'intervention

- Connaître le protocole à suivre pour intervenir lors des scénarios de commotion cérébrale suivants : signaux d'alarme, présence de signes et/ou de symptômes, et absence de signes ou de symptômes.
- Intervenir immédiatement en cas de blessure d'un élève, en suivant le protocole de l'école.
- Informer le directeur/la directrice ou la personne désignée et les parents/tuteurs de l'élève de la blessure de celui-ci.
- Remplir tous les formulaires requis par la politique de votre école.









Votre rôle de

Gestion et de soutien

- Rencontrer les parents/tuteurs et l'élève pour leur expliquer :
 - Les étapes du Plan de RAE et de RAP qui se fera à l'école.
 - Le rôle de l'équipe collaborative et celui de l'élève et des parents/tuteurs.
- Rencontrer l'élève et le personnel concerné pour déterminer les stratégies d'apprentissage du RAE et/ou les approches requises pour l'élève en fonction des symptômes post-traumatiques commotionnels et pour définir la meilleure façon d'offrir à l'élève l'occasion de participer aux activités autorisées.
- Communiquer les stratégies d'apprentissage du RAE ou les approches au personnel concerné et conserver une copie des documents dans le dossier de l'élève.
- Communiquer les résultats de la réunion à l'école aux parents/tuteurs.
- Prévoir des réunions de suivi avec les membres de l'équipe collaborative, au besoin, pour surveiller et suivre les progrès de l'élève dans le contexte du Plan de RAE et de RAP.

Ressources supplémentaires

Disponible à parachute.ca/commotion-cerebrale :

- Stratégie de retour à l'école
- Ressources sur les commotions cérébrales de Parachute
- Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique de l'Ontario de Ophea commotions cérébrales